

# Internet

## Vini Link

Édition mai 2026

# viniLink

## VOUS SIMPLIFIE LA FIBRE

JE  
**SOUSCRIS**

VINI ME  
**RACCORDE**

JE SUIS  
**CONNECTÉ**

JUSQU'À

**50 000<sup>F</sup>\*\*\***

D'AIDE POUR VOS  
**TRAVAUX**



**Vini partout pour vous**



Seulement 2 étapes et Vini s'occupe de tout.



- 80% des raccordements réalisés en moins 2 semaines\*
- 95% des travaux réalisés sans frais supplémentaires\*

- ✓ Aucun frais à régler ou à avancer pour vos travaux, il sont pris en charge à hauteur de 50 000 F TTC\*\*.
- ✓ Des professionnels agréés réalisent votre raccordement jusqu'à l'installation de vos équipements.
- ✓ Un seul rendez-vous à votre domicile.



Vini, meilleure performance sur les connexions Internet à la maison en Polynésie française en 2025, selon le baromètre de la société indépendante nPerf publié en janvier 2026. Études et méthodologie sur nPerf.com

## Les étapes

Mon domicile n'est pas encore raccordé à la fibre.

1

### Prise de rendez-vous pour les travaux



Le prestataire vous présentera un devis afin que vous validiez le montant total de vos travaux de raccordement\*\*. Si vous respectez les conditions de prise en charge, vous n'aurez rien à régler et aucun frais à avancer !

2

### Travaux de raccordement



Le jour du rendez-vous, le prestataire intervient chez vous en votre présence pour réaliser le raccordement de votre logement.

Une fois les travaux effectués, un agent ONATI interviendra pour finaliser le raccordement extérieur.

**Tarifs** : exprimés en F CFP TTC. TVA applicable de 13 %. **Vini Link** : les frais de raccordement sont pris en charge jusqu'à 50 000 F TTC, sous réserve des conditions applicables ; au-delà, un devis préalable est établi et le montant restant est à la charge du client. Les délais d'intervention sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon la localisation, les contraintes techniques ou administratives. Conditions détaillées disponibles sur [www.vini.pf](http://www.vini.pf).

\* Données issues de l'analyse 2025 des raccordements et travaux réalisés par ONATI ; résultats communiqués à titre indicatif et non contractuel.

\*\* Jusqu'au 31/12/2026, les travaux de raccordement de votre propriété à la fibre optique sont pris en charge jusqu'à 50 000 F CFP TTC, sous réserve du respect des conditions spécifiques applicables.

## Pour contacter Vini

### Services Clients :

Tél. : 39 50

(Appel gratuit depuis un fixe  
ou un mobile du réseau Vini)

### Adresse :

BP 440 • 98713

Papeete • Tahiti

**[www.vini.pf](http://www.vini.pf)**



Vini est une marque déposée  
et enregistrée par la S.A.S. ONATi



**Vini partout pour vous**

